



Jeu-Concours DCP Hiver 2019 Collections « Elévation, Montagnes du Giffre » & « Villes du Monde »

Tentez de gagner un tableau Fine Art Limited Edition David Casartelli - Grand format!



QUOI?

Le tableau grand format qui remportera le plus grand nombre de suffrages sur les 18 tableaux Limited Edition David Casartelli - Photographie présentés sur les expos du restaurant « L'Estanco à Samoëns », du restaurant « Le Rouet à Salvagny », du magasin de sport « Chalet Ski Shop à Morillon » et du cabinet d'experts « Alliance Conseil à Sallanches » des collections « Elévation, Montagnes du Giffre » & « Villes du Monde » durant la saison hivernale 2019. Le tableau grand format vainqueur sera signé de la main de l'artiste et numéroté (15 ou 30 exemplaires par tableau selon l'oeuvre vainqueur).

QUAND?

Dépôt des bulletins de participation dans l'une des urnes prévues à cet effet dans les 4 établissements partenaires de l'événement ou par retour mail à l'adresse <u>contact@davidcasartelli.com</u> entre le 1er février et le 29 mars 2019

Proclamation du résultat du vote de la photo préférée : le 5 avril 2019.

COMMENT?

Par tirage au sort, parmi les personnes ayant voté pour la photo qui a reçu le plus de suffrages à l'issue du dépouillement des bulletins de participations et l'établissement du classement de la photo préférée du 5 avril 2019.

QUI?

La personne (dont les coordonnées seront correctement remplies et lisibles sur le bulletin de participation), parmi celles ayant voté pour la plus belle photo, sera désignée par tirage au sort le 9 avril 2019 à 20h30 à l'occasion d'un Facebook Live sur la page David Casartelli - Photographie @davidcasartelliphoto.

Jeu-Concours DCP Hiver 2019

Règlement du Jeu-Concours

Article 1.

Peut participer au « jeu-concours-tirage au sort » toute personne possédant une adresse email, une adresse postale et un numéro de téléphone ayant dûment rempli (complètement et lisiblement) le bulletin de participation prévu à cet effet et l'ayant déposé dans l'une des urnes chez nos partenaires ou l'ayant retourné (photographié/scanné avec ses réponses) par email à l'adresse suivante : contact@davidcasartelli.com.

Article 2.

Le vote de la photo préférée se fait parmi le choix des 18 photos Fine Art - Limited Edition - David Casartelli Photographie. Toutes les photos sont visibles chez nos partenaires ou sur le site David Casartelli - Photographie à la page : https://www.davidcasartelli.com/portfolio1/galerie-photos-limited-edition/

Article 3.

Les urnes se trouvent dans les établissements partenaires suivants :

- Restaurant L'Estanco à Samoëns
- Restaurant Le Rouet à Salvagny
- -Magasin de Sport Chalet Ski Shop à Morillon
- -Cabinet d'expertise comptable Alliance Conseil à Sallanches

Article 4.

Le bulletin de vote doit être rempli avec le choix du tableau préféré, la date du vote, le prénom, le nom, l'adresse email et le numéro de téléphone de la personne votante.

Un seul vote par personne et par adresse email sera accepté, en cas de doublons, le bulletin de vote avec la date la plus ancienne sera retenu pour le tirage au sort. Tout bulletin de participation incomplet ou illisible sera retiré du classement et du tirage au sort.

Article 5.

Le tirage au sort se fera avec les bulletins ayant désigné la photo préférée (celle dont le nombre de suffrages est le plus élevé), c'est-à-dire la photo qui ressort vainqueur du classement du vote de la photo préférée (1 seul tableau sur les 18 soumis au concours).

Article 6.

Les résultats seront disponibles sur le site <u>www.davidcasartelli.com</u>

rubrique « Actualité ». Le gagnant sera contacté pour les modalités d'envoi à partir du 10 avril 2019. Les frais de port sont compris dans l'offre pour un envoi en France métropolitaine et sont à la charge du vainqueur si l'expédition doit se faire à l'étranger.

Article 7.

En participant à ce concours, vous autorisez David Casartelli - Photographie à vous envoyer, le cas échéant des informations concernant la photographie et vous faire part de son actualité à travers sa lettre d'informations.

